



Bulletin d'information

DÉCEMBRE / JANVIER 2021

Edito

Deux évènements majeurs ont remis en cause, toutes nos certitudes, malgré 30 années de croissance économique richement alimentée par les contrats de plan programmés par les deux accords de Matignon & Oudinot et Nouméa. Le premier est la pandémie du COVID 19 et le deuxième est le départ de VALE Monde de notre pays.

Pour ce qui est de la pandémie Covid-19, le traitement a été radicale notamment grâce à la mobilisation des chefferies/districts coutumiers qui tout de suite dès l'apparition de la maladie, ont réagi culturellement en gardien, responsables de la sécurité des personnes et des biens sur chaque zone d'influence coutumière. Leur réaction a été brutale, puisque les districts coutumiers de Païta et des Iles Loyautés ont su être fermes (ils le sont encore aujourd'hui) pour stopper les avions, vecteur des déplacements et donc de la maladie. Si le gouvernement peut se réjouir aujourd'hui d'avoir réussi à préserver la NC de cette pandémie et des coûts exorbitants de son traitement, c'est aussi grâce à la vigilance et à la fermeté des districts coutumiers qui ont été les premiers à réagir en imposant, cette radicalité dans le traitement du dossier.

S'agissant du deuxième évènement, le départ de VALE Monde de notre pays, ce dossier attend depuis des mois, un traitement équitable et surtout durable pour l'intérêt du pays et des générations futures. L'ICAN et le collectif « usine du sud=usine pays » ont porté et portent toujours le projet d'une usine gérée par un industriel qui remplit les conditions fixées en 2001 et en 2008 avant son ouverture. Ce n'est pas l'usine au « rabais » portée par Antonin Beurrier et le trader Trafigura avec la production de NHC qui sera raffiné en Finlande ou en Chine.

Si l'appel d'offre international lancé par VALE Monde avec le concours de la banque française ROSCHILD, n'avait pas été tronqué et trafiqué pour laisser libre cours à Antonin Beurrier, le projet Sofinor/Koréa Zinc avec la force industrielle du partenaire Coréen - arrivé en 2ème position de l'appel d'offre - aurait déjà réussi à s'imposer et il était entendu que Sofinor laisse place à l'entité SPMSC portant l'intérêt des 3 provinces et donc de la NC. Pour des raisons idéologiques (libéralisme outrancier) et stratégique (politique et franco-européen), la province sud et le ministre macronbien, Sébastien Lecornut, n'ont pas voulu de cette solution et ont tenté d'imposer avec le projet Beurrier/Trafigura, leurs intérêts politiques et stratégiques au détriment d'une vision économique saine et durable. Le blocage actuel de l'usine trouve sa raison d'être dans le refus d'avoir une « usine au rabais » qui sera encore fermée à la première crise.

En cette fin d'année 2020 difficile et à l'orée de la nouvelle année 2021, l'ICAN et le collectif Usine du Sud= Usine Pays, remercie les autochtones et les Calédoniens en général qui ont fait preuve de compréhension, d'endurance, de compassion et de solidarité. Nous souhaitons que l'année 2021, soit une bonne nouvelle année pour le pays de la terre rouge et du grand sud et pour l'ensemble de notre PAYS-NATION.

Pour l'ICAN,
Raphaël MAPOU
secrétaire général du Comité Rhéebù Nùù



LES CONDITIONS AYANT CONDUIT À L'ANNONCE DU DÉPART DE VALE DE NC

RAPPEL DES ÉTAPES DU PROJET

- INCO LTD a racheté pour un prix dérisoire au BRGM les titres miniers du « gisement de Goro » ainsi que le procédé SHERRIT de traitement des latérites en 1992. En 1995, il lançait la première étude de faisabilité, puis en 1999 l'usine pilote.
- Malgré la demande exprimée en 1999 et 2000, par les grands chefs et le Conseil Drubéa-Kapumë auprès du ministre de l'Outre-Mer, de reporter le lancement de l'usine de façon à avoir toutes les garanties, la Province Sud et INCO procède au lancement de l'usine commerciale en 2001 avec les premiers défrichements et sans les autorisations réglementaires pour un montant prévisionnel de 1,4 milliards DUS.
- Le 14 juillet 2002, après avoir fait circuler la « paille » auprès de toutes les aires coutumières et du sénat, les chefferies de Goro, de Drubéa-Kapumë et de tout le pays kanak assistées des organisations syndicales et politiques érigent le bois tabou GŌŌ Vare Kan sur la montagne NGuè Hei sur la mine de Goro. En même temps était né le comité Rhéébù Nùu.
- La première autorisation délivrée par la Province Sud n'est délivrée qu'en 2004 puis sera annulé par le tribunal administratif en 2006, suite à un recours déposé par Rhéébù Nùu.
- Entre 2002 et 2006, le projet devient incertain et de nombreuses expertises et contre-expertises scientifiques sont conduites.
- En 2006, le Brésilien CVRD devenu ensuite VALE rachète INCO et prend possession du projet et apporte un nouvel éclairage et de nouvelles expertises au projet. Il achève la construction en 2008 pour un montant total de 4,3 milliards DUS.
- En février 2008, alors que la mobilisation de terrain était sur le point de basculer, FERREIRA le PDG de VALE accepte d'ouvrir des négociations avec le Comité Rhéébù Nùu qui associe le Conseil Coutumier Drubéa Kapumë. Le Pacte de Développement Durable du Grand Sud était signé en septembre 2008, par les grands chefs, le CCDK, les représentants du Sénat Coutumier et le comité Rhéébù Nùu. L'autorisation était ainsi donnée au nom du principe du consentement préalable et éclairé (article 32 de la DDP) à la compagnie VALE NC de démarrer sur de bonnes bases. Le premier accident environnemental majeur se produit en 2009 puis en 2013 avec la fuite d'acide qui sera suivi d'un autre moins important en 2015. Au niveau de la production, l'objectif était d'atteindre la production nominale de 60 000 tonnes n'oxyde de Ni et 4500 t de cobalt en 2013.

LE CHANGEMENT DE PROCÉDÉ ET DE MODÈLE ÉCONOMIQUE

En 2019, ce ne sera pas jamais le cas et la compagnie VALE décide alors de se retirer coûte que coûte en 2020 après avoir perdu, la société japonaise experte en hydrométallurgie en 2016. Entre 2016 et 2018, il ne réussira pas non plus à attirer d'autres partenaires financiers et industriels. En fin 2019, la décision est prise dans le contexte difficile que traverse la multinationale au Brésil mis au banc des accusés de grands pollueurs et d'atteinte à la vie et à l'intégrité de centaines de citoyens brésiliens, suite aux catastrophes de rupture de ses barrages de résidus contaminés, de se retirer de Nouvelle-Calédonie. Une nouvelle stratégie est alors élaborée et adoptée pour présenter un projet plus fiable. Ce projet consiste à fermer la raffinerie, grosse consommatrice d'énergie et de budgets, pour ne livrer que du NHC qui soi-disant intéresse les fabricants de batterie mais détail important après une nouvelle raffinerie à l'extérieur du pays.

Pour son départ, VALE décide de relooker sa filiale et c'est ainsi que le C.A. VALE NC adopte le 30 janvier 2020 une nouvelle stratégie d'entreprise.

- Suppression de la raffinerie d'où un gain de consommation d'acide et autres solvants, un gain en coûts opératoires et un gain environnemental ;
- Financement de Lucy ou centre de traitement des effluents liquides de l'usine ;
- Financement de la dette des provinces dans les prises de participation envers le BRGM, après avoir remboursé le prêt trésorerie « État » comme le prêt VALE Rio dans le passé.

Le 13 février 2020, VALE NC annonce le positionnement de trois repreneurs potentiels que son PDG A. BEURRIER qualifie de « financier », « stratégique » et « industriel ». Vu la nouvelle stratégie adoptée, dans la catégorie « repreneur », on s'attendait à avoir un constructeur mondial du type Tesla ou Toyota ce qui aurait pu présenter en termes d'image, un vrai intérêt. Ce ne sera pas le cas.

VALE annonce en mai que seule a été retenue la compagnie australienne New Century connue pour avoir repris une exploitation de Zinc australienne mais dont l'inconvénient majeure est qu'il pèse 1400 fois moins que la compagnie Brésilienne VALE. New Century Ressources retire finalement son offre de rachat le 08 septembre.

Bafouant les règles d'équité et de transparence de l'appel d'offre, le PDG de VALE NC- Antonin Beurrier- juge et partie, s'employa durant les mois de septembre, octobre et novembre à proposer une nouvelle offre de reprise sous la nouvelle dénomination de Compagnie PRONY RESSOURCES qu'il dépose le 20 octobre avec le trader Trafigura. Cette offre obtiendra l'exclusivité le 04 novembre et sera validé le 09 décembre 2020. Il reste que l'offre de vente doit encore être validé définitivement en janvier 2021.

RAPPEL DE LA VISION DES AUTOCHTONES ET DES CHEFFERIES SUR LE GIGANTISME DE L'USINE DU SUD ET ÉTAT DES LIEUX

Le gigantisme de l'usine du sud et de la mine a toujours présenté une grande menace pour les populations de Goro, l'Ile Ouen, Iles des Pins, Yaté et Mont Dore. Menace pour l'environnement et la préservation des forêts, des cours d'eau et des lacs et du milieu marin. Menace pour la qualité de vie des populations, leur cohésion sociale et coutumière ; Menace sociale et économique sur notre souveraineté du fait de l'ouverture extérieure aux grandes compagnies multinationales ;

- 1) Sur le plan environnemental, la principale crainte émane de l'industrie chimique de l'hydrométallurgie et de l'utilisation de l'acide et des solvants. Il est question du relargage des métaux lourds, du rejet en mer des effluents, du stockage des résidus et de la gestion de la fosse minière et des nappes phréatiques. Sur ces questions, des contre-expertises ont été conduites et permis d'apporter des solutions de contournement mais la qualité du suivi reste primordiale pour l'avenir.

Aussi, des lacunes ont été révélées sur la perméabilité du bassin de la Kwé Ouest qui implique une pollution industrielle hors norme de la rivière Kwé Ouest et des nappes phréatiques (bilan de l'ŒIL).

Beaucoup de lacunes existent dans la gestion des eaux de ruissellement de la mine et des voies d'accès.

Sur la question des périmètres de la fosse minière, il faut trouver un accord qui permette de garantir la solidité du massif-plateau côté mer/est. De la même manière, la fosse minière ne doit pas créer une dépression qui assècherait les lacs supérieurs, la Wadiana et la Kuebini. Sur l'impact du relargage des métaux lourds dans le milieu marin, il faut renforcer les stations de surveillance en augmentant sensiblement leur nombre et quantifier leur bioaccumulation dans les poissons et la biodiversité marine.

Après 20 années de construction et 10 années de fonctionnement qui ont dû éprouver la fonctionnalité et la solidité de l'ensemble, dans quel état se trouve l'usine ? Nul doute qu'il faudra continuer à investir dans la remise aux normes de l'usine.

2) Sur le plan social et culturel, les craintes émises initialement se sont avérées inéluctables et difficiles à contenir. Deux phénomènes sont constatés : la recherche de gains et profits faciles (phénomènes des entrepreneurs « camion ») et l'individualisme. Cela se traduit par des dissensions dans les familles, les clans et les tribus. L'instabilité constatée dans l'actionnariat de la SCP XEE NUU créée sous l'autorité des grands chefs est là pour le démontrer. Yaté et Mont Dore sont les deux communes qui fournissent le plus de salariés et d'employés de la sous-traitance. Il reste à définir une vraie politique de motivation et de responsabilisation ainsi qu'une politique culturelle offensive.

3) Sur le plan économique local, l'expérience a montré que l'Usine du Sud au vu des enjeux et des menaces qui pèsent, nécessitait une assise financière et une expertise importante qui a fait ses preuves. C'est la condition qui a prévalu pour que la compagnie VALE (ex CVRD) puisse relever le défi de finir la construction de l'usine et de sa mise en route. Mais au vu de l'échec rencontré par VALE, il est désormais important d'avoir un industriel expérimenté en hydro métallurgie. Par ailleurs, l'assise solide de VALE Rio a permis de mettre en place, le Pacte de Développement Durable du grand Sud dont le montant est de 260 millions de francs Cfp par an.

S'agissant du modèle d'intégration économique avec l'exemple de la SAS Goro Mines, du GDPL Komwaï et du GIE, il apparaît nécessaire de définir un modèle d'intégration économique plus stable et pérenne.

LES QUESTIONS QUE POSENT L'INSTANCE COUTUMIÈRE ET LE COMITÉ RHÉBÛ NÛ AU FUTUR REPRENEUR

QUESTION PRÉLIMINAIRE :

POUR VALE MONDE, QUE DEVIENT DANS CETTE OPÉRATION DE CÉSSION, « LE PRINCIPE DU CONSENTEMENT PRÉALABLE, ÉCLAIRÉ ET EN CONNAISSANCE DE CAUSE »

(ARTICLE 32 DE LA DÉCLARATION SUR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES DES NATIONS UNIES) AUQUEL EST RATTACHÉ, LA SIGNATURE EN 2008 DU PACTE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND SUD ?

QUESTION PRINCIPALE :

SUR LE PLAN DE LA PORTÉE ET DU POIDS DU NOUVEAU PROJET NHC : EST-CE QU'IL EST SUFFISANT POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES À LONG TERME ?

QUEL EST LE POIDS DU NOUVEAU CONSORTIUM PRONY RESSOURCES/BEURRIER/TRAFIGURA ? EN RÉFÉRENCE À SON MONTAGE ? QUELLE EXPÉRIENCE SUR LE PLAN DE L'HYDROMÉTALLURGIE ? SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL ET ÉCOLOGIQUE ? EST-CE QU'IL EXISTE UNE CLAUSE DE NON-DILUTION ? QU'EN EST-IL DU NANTISSEMENT DES TITRES MINIERES ?

Sur le plan de la rentabilité, est ce que le business plan et les différentes hypothèses nous permettent de s'engager sur du long terme, sans l'exportation de minerais garniérites ?

QUELLES SONT LES GARANTIES APPORTÉES PAR VALE SUR LE LONG TERME, EN SACHANT QUE LE PLAN DE FERMETURE DU COMPLEXE SI CELA SE PRODUISAIT AUJOURD'HUI, DEVRAIT COÛTER PLUS D'UN MILLIARD DE DUS ?

S'AGISSANT DU PACTE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND SUD, SIGNÉ EN 2008, VALE RIO, S'ENGAGE-T-IL À HONORER SON ENGAGEMENT CONTRACTUEL QUI L'ONT PORTÉ SUR LE PLAN INTERNATIONAL AUX NIVEAUX ÉTHIQUE, MORAL, SOCIAL ET SOCIÉTALE EN RÉFÉRENCE AUX NORMES DES NATIONS UNIES DE SUR LA DÉCLARATION SUR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES ET SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?



L'USINE DE GORO NICKEL, UNE HISTOIRE MOUVEMENTEE

OUI A L'USINE DU SUD =USINE PAYS

L'usine de Goro-Nickel lancée en 1992 avec la cession quasi gratuite du gisement « le diamant de Goro » par le BRGM (État français) à INCO Ltd (Canadien), devenue en 2006 l'usine Vale NC suit une trajectoire mouvementée comme si elle était écrite d'avance à l'image du « baleineau bleu dévoré par les gros requins en baie de Prony en 2001 ».

RAPPEL HISTORIQUE

En 1998/99 était réalisé l'usine pilote et en fin 2000 était lancé le lancement de l'usine commerciale de Goro-Nickel pour la production de 54 000 t d'oxyde de nickel et 4000 tonnes de cobalt. En 2001, sans qu'aucune autorisation n'ait été accordé par la Province Sud compétente en matière environnementale et en installation classée, les premières forêts et maquis minier étaient nettoyés au bulldozer pour préparer la venue de l'usine.

EN 2002 ÉTAIT ÉRIGÉ LE « BOIS TABOU-GÖÖ VARE KAN » PAR LES CHEFFERIES DE GORO ET DE TOUT LE PAYS.

Le projet initial ne tiendra pas la route et il ne sera prêt qu'en 2006/2008 après que les luttes Autochtones et environnementalistes aient fait rectifier avec la province sud, des modules importantes du complexe au moyen de contre-expertises scientifiques. La question environnementale a toujours été au centre des préoccupations avant les questions économiques.

En 2008 après, quatre années de contestation active sur le terrain et devant les tribunaux conduite par le comité Rhéébù Nùù, la compagnie VALE Monde a été conduite à signer d'une part avec les autorités coutumières du Sud, le Pacte de Développement Durable du Grand Sud (PDDGS) et d'autre part avec la Province Sud, un accord pour la création de l'observatoire de l'environnement dénommé « l'œil ».

C'est en 2006 que Vale Monde rachète Inco Ltd et le projet en construction de l'usine du Sud. Après des fuites d'acide importantes en 2009 et une entrée en production effective en 2013, Vale NC n'a fait qu'accumuler des déficits n'ayant jamais été capable de faire marcher la raffinerie. Le suivi environnemental a été réalisé en interne avec le Conseil Consultatif Coutumier Environnemental et en externe par l'ŒI. L'œil édite un bilan annuel à partir des données de suivi environnemental fournies par VALE NC via la Dimenc. Vale laisse un complexe minier et industriel pour le franc symbolique. Le dossier de départ de la multinationale VALE est assez particulier car c'est une décision unique en son genre, ce qui soulève deux principales interrogations légitimes.

La première porte sur les motivations invoquées par la compagnie Brésilienne. In fine, ne s'agirait-il pas d'une fuite en avant, par la crainte d'une rupture du barrage de KO2 dont les dimensions sont plus importantes que celles de Mariana et de Brumadinho qui ont rompu au Brésil. Ce barrage poids contient environ 45 millions de m3 de résidus chargés de métaux lourds. Les conséquences d'une rupture du barrage seraient catastrophiques sur le plan environnemental et écologique et VALE Monde ne le supporterait pas sur le plan de sa réputation mondiale.

- la deuxième porte sur les conséquences de l'échec relatif à la production d'oxyde de nickel et de sulfate de cobalt. Cet échec a conduit VALE Monde à changer de modèle économique et à limiter son procédé à la production de NHC. Mais alors pourquoi vouloir imposer le changement de modèle économique tout en décidant de quitter définitivement la NC ? Est une opération de « délocalisation » non avouée dont serait victime l'usine du Sud et la Nouvelle-Calédonie ?

Aucune réponse à ces deux questions aux multiples imbrications n'a jamais été présentée ni à la puissance publique, ni aux partenaires autochtones du Pacte de développement durable du grand sud, ni à la population. La compagnie VALE Monde a chargé Antonin BEURRIER de vendre le changement de modèle économique avec pour seul argument, le sauvetage des 3000 emplois.

Un appel d'offre tronqué et une plainte contre Antonin BEURRIER

En juin 2020, le conseil coutumier Drubéa-Kapumë et le comité Rhéébù Nùù ont adressé une lettre à VALE NC et à VALE Monde portant sur les garanties environnementales et socio-culturelles du modèle économique proposée. Ces questions sont restées sans réponse puisque le PDG de VALE NC, Antonin BEURRIER décidera d'exclure de la discussion les autorités coutumières, les partenaires autochtones du Pacte de développement durable du grand sud. Dans les conditions précédemment écrites, l'appel d'offre international lancée par VALE Monde avec le concours de la banque Roschild soulèvent d'autres interrogations légitimes qui font l'objet d'une plainte qui a été déposé contre A.BEURRIER et consorts auprès de Monsieur le Procureur de la République, PARQUET NATIONAL FINANCIER, TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS. Bafouant les règles de l'appel d'offre, le PDG de VALE NC- Antonin Beurrier- s'employa durant les mois de septembre et octobre à proposer une nouvelle offre de reprise sous la nouvelle dénomination de Compagnie PRONY RE-SOURCES qu'il dépose le 20 octobre avec le trader Trafigura.

Cette offre obtiendra l'exclusivité le 04 novembre et sera validé le 09 décembre 2020. Il reste que l'offre de vente doit encore être validé définitivement en janvier 2021

UNE RADICALISATION CONTINUE DEPUIS JUIN SUITE AU CHOIX DE NEW CENTURY RESSOURCES

C'est dans ce contexte, que va s'opérer la radicalisation de deux camps pour ou contre l'offre Trafigura/Beurrier/Prony Ressources

1- DU CÔTÉ DE L'ICAN ET DU COLLECTIF USINE DU SUD = USINE PAYS/LE CAMP DU NON À L'OFFRE TRAFIGURA/BEURRIER

La rupture de la discussion est observée le 17 juillet 2020, après que VALE Monde/antonin Beurrier ait refusé de répondre aux questions posées sur son départ et sur le choix du repreneur. Le choix de NCR sera dénoncé par l'ICAN qui lance le 12 août l'appel pour la constitution du collectif. NCR retire son offre le 08 septembre. Jusqu'au 26 octobre, l'ICAN et le collectif conduisent une campagne pour expliquer le choix de Sofinor-Koréa Zinc. La raison principale évoquée est que Koréa Zinc est un vrai industriel, capable de faire marcher l'usine correctement ainsi que le traitement des 45 millions de m3 de déchets chimiques.

Plusieurs manifestations de masse sont conduites : trois à Nouméa, une devant l'usine, une à deux devant les subdivisions administratives du Nord, des Iles et du Sud, un grand rassemblement le 30 novembre à Kowe kara.

Différentes actions ont été conduites dans le grand Nouméa pour alerter l'opinion publique. Le port a été bloqué durant une semaine. Depuis le 24 novembre, l'usine et la mine de Vale sont au ralenti voire à l'arrêt. Depuis le 7 décembre, le pays est mobilisé du sud au nord et jusqu'aux Iles. On dénombre 7 à 10 000 personnes mobilisées partout et de façon continue sur environ quarante points sur l'ensemble du pays. Les points les plus tendus sont la mine et l'usine VALE NC, Nouméa, Mont Dore/Saint Louis, Païta et du côté des mines SLN. L'USTKE de son côté a déclenché avec beaucoup d'intelligence deux mots d'ordre de grève générale.

1ère condamnation au Tribunal de Nouméa

Sur Nouméa, le 07 décembre, une action de perturbation du départ de la navette maritime NeaJeu appartenant à Vale NC a mal tourné avec de la casse de 170 vitrines et l'incendie de véhicules, suite à l'intervention musclée des forces de l'ordre. Sur les 49 personnes interpellés, 6 ont été jugés et 4 ont été condamné sévèrement par la justice. L'ICAN et le collectif leur ont manifesté notre totale soutien.

2. LE CAMP DU OUI À BEURRIER/TRAFIGURA OU LE REFUS DE L'OFFRE SOFINOR/KORÉA ZINC

Du côté de la Province Sud, le blocage est venu du refus de Sofinor.

Peut-être que ce groupe ait réussi à établir un vrai partenariat avec un des meilleurs mondiaux de l'hydrométallurgie. Peu importe, l'idée du projet « Pays avec les trois provinces ». Du coup, la présidente de la province sud a été dès l'origine alignée sur Antonin Beurrier qui était accrédité pour contrer l'offre Sofinor-Koréa zinc. Le camp loyaliste ne s'est mobilisé que cette dernière semaine où deux mots d'ordre ont été surtout mis en avant : « la liberté de circuler » et « la Calédonie française ». Les contre manifestations de Païta, Bourail et Mont Dore ont tout de suite rencontré des limites...La manifestation de ce samedi 12 décembre a rassemblé du monde et les réelles estimations tournent autour de 10 000 personnes.

DEUX VISIONS ET DEUX MODELES ECONOMIQUES

Il faut bien se rendre compte que la position du ministre des Outre-Mer français qui est jusqu'ici aligné sur les positions de Mme BAKES et d'Antonin BEURRIER, est fort éloignée de la position de l'ICAN et du Collectif US=UP. Pour résumer, suite au référendum du 04 octobre, l'État semble avoir précisé sa stratégie et tout est fait pour que l'usine du Sud revienne sous contrôle de l'État et des intérêts européens. C'est ce qui expliquerait l'élimination du seul industriel compétent, Koréa Zinc. Aujourd'hui, malgré les mobilisations actives et du terrain, l'État du président MACRON, Antonin BEURRIER/TRAFIGURA et la compagnie VALE NC/VALE Monde sont restés campés sur une seule position : finaliser la vente et par voie de conséquence donner blanc-seing à VALE Monde. Ils ont jusqu'ici affronté toutes les mobilisations sans changer de posture, jusqu'à susciter les contre-barragistes loyalistes à monter des milices armées. Lors des discussions en cours et à venir, l'État français sera-t-il capable d'infléchir sa position ou a-t-il décidé une bonne fois pour toute, de donner raison à l'extrême droite colonialiste et à l'idée que l'usine du sud doit être positionnée pour défendre le libéralisme économique outrancier au profit des intérêts français & européens dans une province Sud à tout jamais française ? Le gros problème du nouveau modèle économique du NHC (nickel hydroxyde cake), c'est qu'il n'équilibre ses comptes que quand le cours du nickel avoisine les 18 000 dollars la tonne sur le LME d'où la nécessité de demander l'exportation du minerais garniérite. L'usine du NHC, même si elle permet de garder les emplois, est une usine au rabais qui risque de ne pas durer dans le temps. Pour l'ICAN et le collectif US=UP, la seule motivation aura et est jusqu'ici de profiter de l'aubaine offert à la NC, par le départ de VALE Monde, pour s'approprier un actif minier et industriel déjà payé, et de repositionner un projet industriel productif d'envergure capable de relever les grands défis environnementaux et sociétaux que soulèvent ce complexe minier et industriel. D'où le choix du coréen Koréa Zinc. Pour les 30 à venir, c'est le choix d'un industriel compétent en hydrométallurgie qui doit s'imposer.



RENCONTRE DU COMITE DE SUIVI DU PACTE ENTRE M. A. BEURRIER ET LES SIGNATAIRES : EXPOSE SUR LE RETRAIT DE VALE
 --> ANNONCE DE TROIS REPRENEURS POTENTIELS : LE PDG A. BEURRIER PRECISE QU'IL S'AGIT DE PROJETS « FINANCIER, STRATEGIQUE ET INDUSTRIEL »
 13/12/2019



COLLECTIF
USINE DU SUD
 =
USINE PAYS

DATE DE MISE EN PLACE DE L'INSTANCE COUTUMIERE DE NEGOCIATION ICAN

06/03/2020

ASSEMBLEE PLENIERE DES SIGNATAIRES DU PACTE AVEC LA POPULATION SUR LE SITE DE LA BASE-VIE DE L'USINE DANS LA SALLE POLYVALENTE.

25/02/2020

COVID - 19
 18/03/2020 à 20/04/2020

2020



Rassemblement à Kowé Kara
 30/11/2020

3e Table ronde avec l'ICAN et le collectif USUP / HC
 05/12/2020

2e Table ronde avec l'ICAN et le collectif USUP / HC
 03/12/2020



Table ronde avec l'ICAN et le collectif USUP / HC
 01/12/2020

Période de négociations
 Plus de 40 points de blocage
 Grève générale USTKE
 Mobilisation dans tout le Pays

Blocage des mines de Kouaoua, Thio, Tiebaghi, Doniambo
 31/12/2020 à 31/12/2020



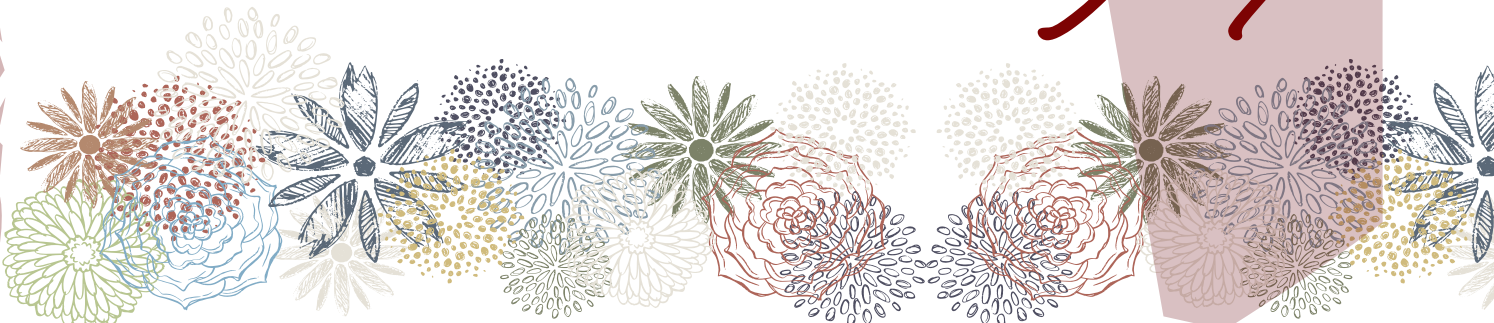
3e Bilatérale avec le FLNKS / MOM
 22/12/2020

2e Bilatérale avec le FLNKS / MOM
 18/12/2020

Bilatérale avec le FLNKS / MOM
 15/12/2020



Frise chronologique



UNION DE L'INSTANCE ET
TIRE A VALE / M. BEURRIER
R LES GARANTIES OFFERTS
R LA JUNIOR NCR
10/07/2020



2EME MANIFESTATION A
NOUMEA, POINDIMIE ET
WE POUR DEMANDER A
VALE RIO DE
RESPECTER LA
PROCEDURE D'APPEL
D'OFFRE ET D'OUVRIR
LA NEGOCIATION AVEC
SOFINOR.KOREA ZINC
09/09/2020

VALE TORONTO RETIENT
L'OFFRE TRAFIGURA/BEURRIER
ET LUI ACCORDE L'EXCLUSIVITE
04/11/2020

LETTRE DE REJET DE L'OFFRE
SOFINOR-KOREA. ZINC
26/10/2020



MOBILISATIONS CHEZ
SIEGE DE VALE NC ET
PROVINCE SUD
16/10/2020

REUNION DE L'INSTANCE AVEC M.
BEURRIER ET LECTURE DE LA
LETTRE DEMANDANT LES
GARANTIES...
□ TRANSMISSION DU PROJET
D'ANTONIN BEURRIER DE
MODIFICATION DU PACTE DE
DEVELOPPEMENT DURABLE DU
GRAND SUD. IL S'AGIT D'UN
NOUVEAU PROJET FONDE SUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE
(CONVENTION 70/1 DE NU) ET
NON SUR LA RECONNAISSANCE
DES AUTOCHTONES COUTUMIERS
DU GRAND SUD (ARTICLE 32 DE
LA DDPA DES NU); UN PROJET
DIMINUE DE LA MOITIE DES
ENGAGEMENTS FINANCIERS
17/07/2020

TRÈVE RÉFÉRENDAIRE
14/09/2020 à 09/10/2020

2021

REFERENDUM
04/10/2020

CONGRES DU PAYS D'K A N'DE-DISTRICT DE
PAÏTA - ACCORD ET SOUTIEN UNANIME A LA
DEMARCHE
07/08/2020



GRANDE MANIFESTATION A
NOUMEA
30/10/2020

17 H MISE EN PLACE DU COLLECTIF « USINE
DU SUD-PROJET PAYS » -A LA CHEFFERIE DE
LA CONCEPTION
12/08/2020



MANIFESTATION A NOUMEA,
POINDIMIE ET WE POUR CONTRER
LE PROJET DE REPRISE DE NEW
CENTURY RESSOURCES ET LA
DEMANDE DE L'OUVERTURE DES
DISCUSSIONS ENTRE VALE ET
SOFINOR.KOREA ZINC
21/08/2020

CALEDONIE ENSEMBLE PREND POSITION SUR LE DOSSIER ET DEMANDE A VALE DE REPORTER LA DECISION DE VENTE A
L'APRES 4 OCTOBRE REFERENDAIRE
28/08/2020

DEPOT PAR 34 ELUS DU CONGRES DE LA DEMANDE D'UNE SESSION EXTRAORDINAIRE SUR L'AVENIR DE L'USINE DU SUD.
D'AUTRES RENCONTRES ONT EU LIEU : LA CONSULE D'AUSTRALIE, LE HAUT-COMMISSAIRE, LE BUREAU DU CONGRES,
CALEDONIE ENSEMBLE, LE GROUPE UC-FLNKS DU CONGRES, LES SYNDICATS USOENC, USTKE, CSTNC, CNTP, LE CONSEIL
DU DIALOGUE SOCIAL, LE CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL,
TOURNEES D'INFORMATION A KOOHNE, POINDIMIE ET A WE.
02/09/2020

NEW CENTURY RESSOURCES A RETIRE
SON OFFRE D'ACHAT DE VALE NC
08/09/2020

OUVERTURE DES AUDITIONS PAR LES ELUS DU CONGRES
-> PROPOSITION DE GROUPE DE TRAVAIL DE LA PRESIDENTE DE LA PROVINCE SUD
10/09/2020



AUDITION PAR LE CONGRES
DE LA NC DE L'ICAN ET DE
SOFINOR.KOREA ZINC
14/09/2020



VISIOCONFERENCE ENTRE
SOFINOR_KOREA ZINC /
VALE RIO, VAL CANADA,
BANQUE ROSCHILD
16/09/2020

